



Service Achats et
Commande Publique

DÉCISION N° 2023-077

Attribution du Lot N°1 du marché 2023-09
Maintenance des installations thermiques et techniques des bâtiment
communaux, ECS, VMC, CLIM, traitement d'eau

Le Maire de Villiers-sur-Orge,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération n°2020-014 du 10 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire certaines attributions visées à l'article L.2122-22 du CGCT ;

CONSIDÉRANT la nécessité de remettre en concurrence périodiquement la prestation de maintenance des installations thermiques et techniques des bâtiments communaux ;

CONSIDÉRANT qu'à l'issue d'une consultation passée en procédure adaptée ouverte sur le profil d'acheteur MAXIMILIEN, relative à la « Maintenance des installations thermiques et techniques des bâtiments communaux, eau chaude sanitaire, ventilation mécanique contrôlée simple et double flux, climatisation, traitement d'eau » sous la forme d'un marché mixte (ordinaire pour les prestations de maintenance préventive et accord-cadre à bons de commande pour les prestations de maintenance curative avec maximum), pour laquelle un avis de marché a été publié le 04/07/2023 au BOAMP sous le N° 23-92766 et sur MAXIMILIEN :

- trois (3) plis ont été réceptionnés avant la date limite de réception des offres fixée au lundi 07/08/2023 à 12h00,
- une analyse des offres a été effectuée conformément aux critères de sélection indiqués dans les documents de la consultation,
- l'offre de la société IDEX pour le Lot N°1, a été classée au rang N°1 et jugée économiquement la plus avantageuse.

DÉCIDE

Article 1 : D'ATTRIBUER le Lot N°1 du MAPA 2023-09 Maintenance des installations thermiques et techniques des bâtiments communaux à la société :

Référence	Lot N°1 Code CPV	Entretien des installations thermiques et production d'ECS 50700000-2 - Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments		
Titulaire	Raison sociale	IDEX ENERGIES		
	Adresse	72 rue Jean Baptiste Clément – 92100 BOULOGNE		
	SIRET	315 871 640 00662		
Montant du marché	Marché ordinaire réglé à prix global et forfaitaire annuel de 15 436,58 € HT soit 18 523,90 € TTC		Accord-cadre à bons de commande réglé au regard de devis détaillés maximum HT sur la durée totale du marché de 70 000,00 €	
Nature des prix du marché	<input checked="" type="checkbox"/> Forfaitaires		<input checked="" type="checkbox"/> Unitaires <input checked="" type="checkbox"/> Révisibles	
Durée du marché	Trois (3) ans ferme à compter du 25/10/2023			

Article 2 : DE SIGNER tous les documents contractuels s'y rapportant.

Article 3 : DE PAYER les dépenses sur le chapitre 011 du budget.

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Monsieur le Maire et Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le préfet de l'Essonne.

Fait à Villiers-sur-Orge, le 24/10/2023



Conformément à l'article L. 2121-13 du CGCT, les documents relatifs à cette décision sont consultables en mairie aux heures d'ouverture de la mairie. La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le préfet de l'Etat. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale ou par voie électronique sur www.telerecours.fr